

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET
DE LA REFORME HOSPITALIERE

COMMUNIQUE

La direction des ressources humaines du Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière organise un concours sur épreuves pour l'accès à la formation spécialisée des professeurs d'enseignement paramédical du 1^{er} degré.

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite de participation revêtue de l'avis favorable du directeur de l'établissement employeur;
- Une copie certifiée conforme de l'arrêté de nomination ou de titularisation dans le grade d'origine;
- Eventuellement, une copie certifiée conforme de l'extrait du registre communal de membre de l'A.L.N ou de l'O.C.F.L.N ou enfant ou veuve de chahid;

Le dépôt des dossiers de candidatures s'effectue auprès de l'école nationale de management et d'administration de la santé.

Le concours sur épreuves est ouvert aux candidats paramédicaux diplômés d'Etat justifiant de trois (03) années d'exercice effectif en cette qualité à la date du concours.

Tableau fixant les corps, grades et le nombre de places pédagogiques ouvert pour l'accès à la formation spécialisée des professeurs d'enseignement paramédical du 1^{er} degré au titre de l'année 2009

Corps et Grades *Wilayas	Infirmiers Diplômés d'Etat	Infirmiers en Puériculture Diplômés d'Etat	Laborantins Diplômés d'Etat	Manipulateurs de Radiologie Diplômés d'Etat	Assistants Sociaux Diplômés d'Etat	Diététiciens Diplômés d'Etat	Masseurs Kinésithérapeute s Diplômés d'Etat	Ergothérapeute s Diplômés d'Etat	TOTAL
Adrar	01	-	01	-	-	-	-	-	02
Chlef	01	-	-	-	-	-	-	-	01
Laghouat	03	-	-	01	-	-	-	-	04
Oum-El-Bouagui	01	-	-	-	-	-	-	-	01
Batna	01	01	01	02	-	-	-	-	05
Bejaia	01	-	-	02	-	-	-	-	03
Biskra	02	01	01	01	-	-	-	-	05
Bechar	03	-	01	01	-	-	-	-	05
Blida	02	-	-	01	-	-	-	-	03
Bouira	01	-	-	-	-	-	-	-	01
Tébessa	01	01	01	01	-	-	-	-	04
Tlemcen	01	-	02	01	01	-	-	01	06
Tiaret	02	-	01	01	-	-	-	-	04
Tizi-Ouzou	-	01	01	-	-	-	-	-	02
Alger	02	01	01	-	01	01	01	01	08
Djelfa	-	01	-	-	-	-	-	-	01
Jijel	02	-	01	-	-	-	-	-	03
Sétif	02	01	01	-	01	-	01	-	06
Saida	03	-	-	-	-	-	-	-	03
Skikda	01	01	01	01	-	-	-	-	04

Tableau fixant les corps, grades et le nombre de places pédagogiques ouvert pour l'accès à la formation spécialisée des professeurs d'enseignement paramédical du 1^{er} degré au titre de l'année 2009

Corps et Grades *Wilayas	Infirmiers Diplômés d'Etat	Infirmiers en Puériculture Diplômés d'Etat	Laborantins Diplômés d'Etat	Manipulateurs de Radiologie Diplômés d'Etat	Assistants Sociaux Diplômés d'Etat	Diététiciens Diplômés d'Etat	Masseurs Kinésithérapeute s Diplômés d'Etat	Ergothérapeute s Diplômés d'Etat	TOTAL
Sidi-Bel-Abbès	02	-	02	02	-	-	-	-	06
Annaba	02	01	02	01	-	-	01	-	07
Guelma	03	01	-	-	-	-	-	-	04
Constantine	01	-	02	-	01	01	-	-	05
Médéa	01	01	01	-	-	-	-	-	03
Mostaganem	02	01	01	01	-	-	-	-	05
M'Sila	02	01	-	01	-	-	-	-	04
Mascara	01	-	-	-	-	-	-	-	01
Ouargla	02	-	01	-	-	-	-	-	03
Oran	02	01	01	01	01	01	02	-	09
Ain-Defla	01	-	01	-	-	-	-	-	02
TOTAL	49	14	24	18	05	03	05	02	120

* Wilayas concernées par le concours sont celles disposent d'école de formation paramédicale.

LA DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS AU CONCOURS SUR EPREUVES EST FIXEE A QUARANTE (40) JOURS A COMPTE DE LA DATE DE LA PUBLICITE DU CONCOURS.